

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE THUILLEY-AUX-GROSEILLES**  
**SEANCE DU VENDREDI 30 JUIN 2017 A 19H00**

Le conseil municipal régulièrement convoqué le 26 juin 2017, s'est réuni dans les locaux de la mairie, sous la présidence de M. Frédéric RAYBOIS, Maire.

Etaient présents : Mme et MM. ABRAHAM David, COCHET Jean-Yves, DETHOREY Marc, GENIN Christophe, GRIS Samuel, PEROUX Amélie, PEROUX Jacques

Etaient absents : M. WECKERING Nicolas donne procuration à M. RAYBOIS Frédéric

Le Conseil Municipal a nommé pour secrétaire de séance : Mme. PEROUX Amélie

**Dossier n°1 : Institution et vie politique / Election sénatoriale / Désignation de délégués**

Les conseils municipaux sont convoqués par décret ce jour afin de désigner leurs délégués et suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs qui aura lieu le dimanche 24 septembre 2017.

Après vote, les délégués sont :

Délégué Titulaire : M. RAYBOIS Frédéric a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour par 9 voix

Délégués Suppléants : M. DETHOREY Marc a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour par 9 voix

M. WECKERING Nicolas a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour par 9 voix

Mme. PEROUX Amélie a été proclamée élue au 1<sup>er</sup> tour par 9 voix

**Dossier n°2 : Délibération n° 24/17 : SARL LA TRADITION / Autorisation distributeur à pain**

Lors du dernier conseil municipal, Monsieur le Maire avait présenté un courrier de la SARL LA TRADITION, Boulangerie Pâtisserie Proxi de Colombey les Belles demandant l'autorisation de mettre un distributeur à pain sur le trottoir devant la mairie sur la grande Rue.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, REFUSE la demande

Adopté par 9 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 « abstention »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h10